

Le journal de Montferrier-sur-Lez



Interview

Rencontre avec Frédéric Gueydan, nouveau maire de Montferrier-sur-Lez
p. 4

Actualités

Retrouvez les dernières informations de la commune
p. 7

Dossier

La nouvelle équipe municipale
p. 8

Le budget

Finances saines et nombreux investissements
p. 14

FOCUS

Le muguet du 1^{er} mai, une tradition solidaire

À Montferrier-sur-Lez, la tradition du 1^{er} mai se perpétue grâce au Centre communal d'action sociale (CCAS), qui organise chaque année une distribution de muguet à destination des aînées de la commune.

Ce geste symbolique favorise des moments de proximité très appréciés, marqués par des échanges chaleureux, des sourires et de nombreux remerciements. Ce rendez-vous est devenu, au fil du temps, un moment attendu.



Pinèdes du Lez 2026 : convivialité et émotion

Dimanche 3 mai, la 33^e édition des Pinèdes du Lez, organisée par l'association AQUEDUC, a rassemblé 380 participants (dont la moitié de Montferriérains) dans une ambiance conviviale, portée par l'engagement d'une soixantaine de bénévoles.

Cette édition a également été marquée par un hommage émouvant rendu par le maire, Frédéric Gueydan, à Yves Fourriques, pilier de l'événement pendant plus de 20 ans. Un prix a été remis à son épouse, Lise Fourriques, accompagné d'un bougainvillier, offert en signe de reconnaissance et de souvenir.

Une commémoration du 8 mai placée sous le signe du devoir de mémoire

Vous avez été nombreux à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Cette forte mobilisation témoigne de l'attachement des Montferriérains au devoir de mémoire et à la transmission des valeurs de paix et de liberté.

À cette occasion, Monsieur le Maire, Frédéric Gueydan, a rappelé l'importance de commémorer cette date historique et de transmettre aux jeunes générations la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour la liberté. La présence remarquable des jeunes du CME a particulièrement illustré cette volonté de transmission intergénérationnelle et leur engagement citoyen.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre participation à ce moment de recueillement et de mémoire collective.



Edito



Chères Montferrieraïnes, chers Montferrieraïns,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales, ainsi que les nombreuses personnes qui se sont engagées à nos côtés tout au long de cette campagne. Par leur présence, leurs idées, leurs encouragements et leur mobilisation, elles ont largement contribué à cette belle dynamique collective.

Par votre vote, vous avez exprimé une volonté claire : celle d'un nouvel élan pour Montferrier-sur-Lez. Ce nouvel élan, nous devons désormais l'incarner chaque jour, avec proximité, sérieux, énergie et engagement. Un souffle nouveau s'ouvre aujourd'hui pour notre commune, avec une équipe renouvelée, rajeunie et pleinement mobilisée au service des habitants.

Notre ambition est claire : préparer demain tout en préservant ce qui fait l'identité, la qualité de vie et l'équilibre de Montferrier-sur-Lez. Nous voulons agir avec pragmatisme, dans le respect de nos valeurs, en restant attentifs aux attentes des habitants et aux grands enjeux des années à venir : la qualité du cadre de vie, les mobilités, la sécurité, la transition écologique, le soutien à nos associations, à nos écoles et aux solidarités.

Je serai aussi le garant d'un esprit de rassemblement, de dialogue et de respect. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous travaillerons avec sérieux et responsabilité, dans un seul objectif : servir notre commune et ses habitants.

Ce premier bulletin du mandat marque également une nouvelle étape pour la communication municipale. Il évolue pour devenir un véritable journal municipal, avec une parution tous les deux mois, afin d'être plus proche de l'actualité locale, des projets et de la vie du village. Ce numéro spécial est consacré à l'installation de la nouvelle équipe municipale; dès la fin juin, une nouvelle formule vous sera proposée.

Dans ces pages, vous découvrirez un conseil municipal associant expérience, compétences et nouvelles énergies au service de Montferrier-sur-Lez. Les grands projets du mandat et notre feuille de route pour les années à venir seront présentés progressivement dans les prochains numéros.

Une nouvelle page s'ouvre pour Montferrier-sur-Lez. Écrivons-la ensemble.

Avec tout mon engagement,
Frédéric GUEYDAN



Sommaire

4
Interview

6
Actualités

8
Dossier

14
Le budget

18
En bref

19
Etat civil

20
Agenda

Interview

Rencontre avec Frédéric Gueydan, nouveau maire de Montferrier-sur-Lez, élu en mars dernier.



Bonjour Monsieur Gueydan, vous venez d'être élu maire de Montferrier-sur-Lez : quel sentiment domine aujourd'hui ?

Deux sentiments se mêlent : l'honneur et la responsabilité.

C'est un honneur qui m'est fait d'avoir été élu, car cette victoire n'était pas évidente. Le contexte de division au sein de notre majorité sortante était réel, et l'action d'union menée entre les deux tours a bien été perçue par les montferriérains, elle nous a permis de l'emporter nettement, tout en renforçant nos compétences collectives. C'est aussi un accomplissement personnel, et je tiens à remercier Mylène, ma femme, elle a joué le rôle de directrice de campagne de manière informelle. Elle a accompli un travail formidable et continue de m'épauler. Cet exercice ne peut se faire seul : il faut être bien entouré. Je suis également très satisfait de l'équipe constituée, qui possède les compétences nécessaires à l'exercice et un engagement

sincère pour notre village.

Ensuite, une énorme responsabilité. Je mesure l'ampleur du travail accompli par mes prédécesseurs, notamment pour préserver l'identité de Montferrier-sur-Lez bien que très proche de Montpellier. Il faut désormais rassembler et travailler pour tous.

Je suis le maire de tous les montferriérains, de toutes sensibilités, générations et quartiers.

Cette responsabilité va bien au-delà du village, car nous allons conduire un dialogue à la fois constructif et ferme avec la Métropole pour faire avancer nos projets.

Quelle est votre priorité numéro un pour les premiers mois de votre mandat ?

Comme je l'ai indiqué lors de mon discours d'installation, le temps de l'action commence. Les priorités sont multiples, et la première est de déployer notre feuille de route pour disposer d'un cadre clair pour l'ensemble du mandat. Nous travaillons actuellement à structurer cette feuille de route - recrutements, économies, recettes, investissements - afin que tout soit prêt dès septembre, avec une communication transparente auprès des habitants.

Concrètement, les priorités pour 2026 sont nombreuses sur :

- Les mobilités : révision de l'offre de bus avec une augmentation des fréquences et le rétablissement d'une connexion vers Occitanie, lancement des discussions pour une liaison piétonne sécurisée vers le tram, et mise en place du minibus des seniors.
- L'urbanisme et le logement : lancement de l'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation) du Devézou avec une concertation citoyenne, discussions avec la Métropole pour la rénovation du site de Baillarguet en logements, et étude de faisabilité pour une résidence senior.
- Le cadre de vie : déploiement de caméras de vidéoprotection, mise en place d'aires de fitness pour les adolescents, lancement de conventions pour le droit à planter devant chez soi dans le vieux village.
- Les services à la population : étude pour une cantine sur place, amélioration de l'offre périscolaire en lien avec les associations, finalisation de la réhabilitation du château et lancement des études pour la phase 2 portant sur les extérieurs et les terrasses du Château.

J'ai bien conscience qu'il s'agit d'un programme ambitieux, mais les électeurs ont clairement exprimé leur besoin de renouveau, et je me dois de répondre à cette attente.

Quels sont, selon vous, les principaux enjeux pour notre commune dans les années à venir ?

Les attentes exprimées pendant la campagne ont été nombreuses : mobilité, logement, sécurité, solidarités...

Le premier enjeu est celui de la sécurité face aux feux de forêt, dans un contexte de changement climatique. Je mets tout en œuvre pour qu'une caserne de pompiers s'installe au plus vite sur notre territoire. C'était un des thèmes abordés lors de mon entrevue avec Michaël Delafosse, maire de Montpellier et Président de la Métropole, le 1er avril dernier. C'est essentiel pour préserver le massif et les quartiers boisés du village.

Le deuxième enjeu est celui du logement. De nombreux besoins ont été exprimés pendant la campagne : des jeunes actifs et des salariés travaillant à Montferrier qui ne peuvent s'y loger en raison des coûts trop élevés, des seniors souhaitant quitter une maison devenue trop grande pour un appartement adapté, ou encore des étudiants désireux de se loger à proximité des sites universitaires.

Le troisième enjeu est celui de la mobilité. La voie verte sur la route de Mende permettra de sécuriser les piétons et les cyclistes en direction du tram. L'offre de bus sera également développée.

Le quatrième enjeu est celui des solidarités : renforcer les liens entre générations, augmenter les aides aux seniors et accompagner de façon raisonnée les personnes en difficulté.

L'enjeu majeur reste de préserver l'identité de notre village tout en le faisant évoluer : pas de bétonnisation et végétalisation de l'espace public.



Vous êtes entouré d'une nouvelle équipe municipale : quelles sont ses forces ?

Notre équipe porte un renouveau profond. Un renouvellement d'une ampleur rare dans la vie municipale locale. Mon équipe est jeune — la moyenne d'âge tourne autour de cinquante ans — et composée pour beaucoup de personnes en activité professionnelle, tout comme moi. Je suis heureux de m'appuyer sur le socle solide d'élus de l'équipe sortante : la moitié de mes adjoints ont déjà exercé un mandat. Le renouveau est apporté par les nouveaux visages qui nous rejoignent. C'est cet équilibre entre expérience et fraîcheur qui fait notre force. Chaque adjoint dispose de véritables compétences dans son périmètre et d'une envie sincère de servir Montferrier-sur-Lez.

Comment envisagez-vous de travailler avec les groupes d'opposition au sein du conseil municipal ?

Je suis le maire de tous les montferriérains, et cela implique de respecter pleinement l'expression démocratique. Nous appliquerons bien sûr le programme pour lequel nous avons été élus, mais nous veillerons aussi à associer les oppositions.

Dans cet esprit, j'ai souhaité créer des commissions municipales qui intègrent des élus d'opposition. C'est un choix fort, que toutes les communes ne font pas.

Comment souhaitez-vous renforcer le lien entre la mairie et les habitants au quotidien ?

Nous avons engagé une réflexion approfondie sur l'amélioration des services publics de proximité. C'est dans cet esprit que j'ai nommé une adjointe dédiée à la proximité et aux services publics.

L'objectif est clair : être plus accessible, plus réactif et plus à l'écoute des habitants.

Comment envisagez-vous votre collaboration avec la Métropole ?

Un lien constructif, mais ferme : la preuve, je me suis abstenu lors du vote du budget métropolitain pour marquer notre opposition à l'augmentation de la taxe foncière bâtie comme unique levier de recettes, tout en restant ouverts au dialogue pour trouver d'autres solutions. Les sujets importants sont connus : la caserne de pompiers, les logements à Baillarguet, la mobilité piétonne et cyclable vers le tram sur la route de Mende, et les aménagements piétons et PMR dans le village. Nous défendrons ces dossiers avec détermination.

Pour finir, quel message souhaitez-vous adresser aux habitants de Montferrier-sur-Lez ?

Tout d'abord, je tiens de nouveau à les remercier pour la confiance qu'ils m'ont accordée. Vous pouvez compter sur nous pour agir pour le village. Nous tiendrons nos engagements avec détermination, transparence, proximité et écoute.

Actualités

Vie du Conseil Municipal : un démarrage sur les chapeaux de roues

Depuis l'élection de Frédéric Gueydan comme maire le 22 mars dernier, le conseil municipal s'est réuni à quatre reprises.

- **28 mars – Installation** : Prise de fonctions des 27 conseillers, élection du maire et de ses huit adjoints, lecture de la charte de l'élu local.
- **7 avril – Organisation** : Adoption du règlement intérieur, délégations de pouvoir au maire, fixation des indemnités des élus, et constitution des neuf commissions permanentes, toutes déjà réunies une première fois.
- **16 avril – Débat d'Orientation Budgétaire** : Les élus ont débattu des grandes priorités financières de l'année : investissements, gestion de la dette, évolution des recettes et des dépenses, en vue de la préparation du budget.

● 27 avril – Vote du budget et des subventions

- Budget primitif 2026 adopté : 7,1 M€ en fonctionnement, 5,2 M€ en investissement.
- Taux d'imposition maintenus (foncier bâti : 44,12 %), légère hausse de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires (13,69 %).
- Subventions aux associations reconduites pour un total de 37 000 €.
- Renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Hérault (2026-2030).

L'ensemble des conseils municipaux sont disponibles en audio sur notre site internet.



Résultats du 2^{ème} tour des élections municipales



Montferrier-sur-Lez – 22 mars 2026

Le second tour des élections municipales s'est tenu le 22 mars 2026 à Montferrier-sur-Lez, mobilisant une part importante des électeurs de la commune.

Sur les **3 536 électeurs inscrits**, **2 476 votants** se sont déplacés, traduisant une participation significative à ce scrutin local. Après dépouillement, le nombre de **suffrages exprimés s'élève à 2 449**, avec **21 bulletins blancs** et **6 bulletins nuls**.

Trois listes étaient en lice pour ce second tour :

- La liste « *Pour Montferrier ! - Montferrier vous appartient* », conduite par Frédéric Gueydan, arrive en tête avec **42,92 % des suffrages**, soit **1 051 voix**.
- La liste « *Montferrier AU CONCRET* », menée par Victor Kahn, recueille **36,99 %**, soit **906 voix**.
- La liste « *Montferrier avenir* », portée par Steve Chrétien, obtient **20,09 %**, soit **492 voix**.

Ces résultats traduisent l'expression démocratique des Montferriérains et leur engagement dans la vie locale. La municipalité remercie l'ensemble des électeurs pour leur participation ainsi que les équipes mobilisées pour le bon déroulement du scrutin.

Rencontre institutionnelle autour des projets d'avenir



Cérémonie de Yom Hashoah Hommage aux victimes de la Shoah

Le lundi 14 avril dernier, à 18h30, une cérémonie solennelle s'est tenue au mémorial de Montpellier, devant la stèle des déportés juifs, érigée dans le coin sud-est de l'esplanade Charles-de-Gaulle.

En ce jour de Yom Hashoah - journée mondiale de commémoration de la Shoah -, Michaël Delafosse, maire de Montpellier et Président de la Métropole, a présidé cet hommage rendu à la mémoire des victimes de l'extermination nazie. Frédéric Gueydan, maire de Montferrier-sur-Lez, était également présent pour représenter notre commune et s'associer à ce devoir de mémoire.

Un moment de recueillement et de souvenir, pour que la mémoire demeure vivante.



Mercredi 1^{er} avril, Frédéric Gueydan, maire de la commune, accompagné d'Amélie Giorgetti, première adjointe, a rencontré Michaël Delafosse, maire de Montpellier, ainsi que Renaud Calvat, maire de Jacou.

Cette rencontre a permis d'engager des échanges constructifs autour des grands projets à venir, au cœur des préoccupations des collectivités. Les discussions ont notamment porté sur les enjeux de transport et de mobilité, le développement de l'offre de logements, la modernisation des infrastructures sportives ainsi que les opérations de rénovation du centre urbain.

Dans un contexte de coopération territoriale renforcée, ces échanges ont été jugés particulièrement fructueux par l'ensemble des participants, ouvrant la voie à de potentielles collaborations et à une vision partagée du développement local.

La municipalité tient à remercier chaleureusement Michaël Delafosse pour sa disponibilité et la qualité des discussions engagées, qui témoignent d'une volonté commune d'agir concrètement pour l'avenir des territoires.

Conseil de Métropole : les premiers pas de la nouvelle mandature

Montferrier-sur-Lez étant l'une des 31 communes de Montpellier Méditerranée Métropole, Monsieur le Maire siège également au conseil métropolitain. Voici les temps forts de ces premières semaines.

- **7 avril – Installation** : Le nouveau conseil métropolitain - composé de 102 élus représentant les 31 communes - a tenu sa séance d'installation. Michaël Delafosse a été réélu Président de la Métropole.
- **21 avril – Débat d'Orientation Budgétaire** : Cette séance a été largement consacrée au débat d'orientations budgétaires. Le vice-président aux Finances a rappelé le contexte difficile pour les collectivités, soulignant que la Métropole perçoit l'une des dotations d'État les plus basses de France, à 85 € par habitant, malgré une démographie parmi les plus dynamiques du pays.
- **28 avril – Vote du budget et explication de vote** : Le budget primitif 2026 a été adopté avec notamment une hausse de la taxe foncière de 5,8 %, destinée à dégager 44 millions d'euros de recettes supplémentaires.



Frédéric Gueydan a pris la parole pour exprimer la position de Montferrier-sur-Lez : abstention, en opposition au choix de faire reposer les recettes supplémentaires uniquement sur les propriétaires. Le maire reste ouvert à un dialogue constructif avec la Métropole pour identifier d'autres leviers de financement. Dans un souci de transparence, cette position avait été discutée et argumentée en conseil municipal la veille, le 27 avril.

L'intégralité de l'intervention est disponible sur la chaîne YouTube de Montpellier Méditerranée Métropole.



Dossier

Nouvelle équipe municipale



**Frédéric
GUEYDAN**

Maire



**Amélie
GIORGETTI**

1^{ère} adjointe

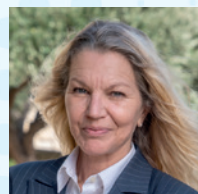
*Adjointe déléguée
aux solidarités,
seniors et actions
sociales*



**Christian
RAYMOND**

2^{ème} adjoint

*Adjoint délégué
aux sports, loisirs
et infrastructures
associées*



**Sophie
GAUCHER**

3^{ème} adjointe

*Adjointe déléguée
à la proximité
et aux services
publics*



**Bruno
BARASCUD**

4^{ème} adjoint

*Adjoint délégué
aux festivités,
animations et
marchés*



**Sophie
GARRIGUE RIVENQ**

5^{ème} adjointe

*Adjointe déléguée
à la vie associative,
culturelle et
économique*



**Pierre
MERCIER**

6^{ème} adjoint

*Adjoint délégué
aux travaux,
mobilités et à la
sécurité*



**Alexia
MOURGUES**

7^{ème} adjointe

*Adjointe déléguée
au scolaire et à la
jeunesse*



**Dominique
LOTA**

8^{ème} adjoint

*Adjoint délégué
à l'urbanisme,
la nature et le
patrimoine*



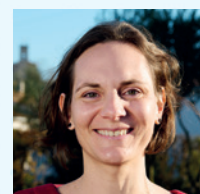
**Hugues
MAIGNAN**

*Conseiller délégué
aux finances*



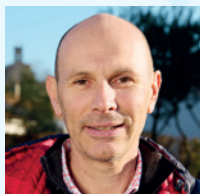
**Sylvie
PROFICHET**

*Conseillère
déléguée à la vie
associative*



**Clémence
TREGAT**

*Conseillère
déléguée à la
mobilité*



**Jean-Christophe
AVARRE**

*Conseiller délégué
à la nature*



**Philippe
GAILLARD**

*Conseiller délégué
aux travaux*



**Jana
KRATKA**

*Conseillère
municipale*



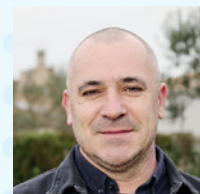
**Clément
CAPDEVILA**

*Conseiller
municipal*



**Nadine
THOMAS**

*Conseillère
municipale*



**Alexis
DUFFO**

*Conseiller
municipal*



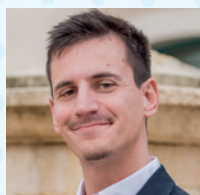
**Christelle MOURIE-
VANBRACKEL**

*Conseillère
municipale*



**Sophie
DESCHAMPS**

*Conseillère
municipale*



**VICTOR
KAHN**

*Conseiller
municipal
d'opposition*



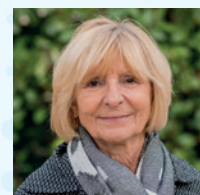
**Nathalie
RAYMOND**

*Conseillère
municipale
d'opposition*



**Maxime
ECHENNE**

*Conseiller
municipal
d'opposition*



**Corinne
SEGUIN**

*Conseillère
municipale
d'opposition*



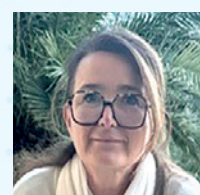
**Simon
VANHELST**

*Conseiller
municipal
d'opposition*



**Steve
CHRÉTIEN**

*Conseiller
municipal
d'opposition*



**Valérie
VERGÉ-GOMBERT**

*Conseillère
municipale
d'opposition*



Amélie GIORGETTI

1^{ère} Adjointe, déléguée aux solidarités, seniors et actions sociales



Clément
CAPDEVILA
Santé



Christelle
MOURIÉ-
VANBRACKEL
Handicap

Vous entamez aujourd'hui votre troisième mandat.

Pouvez-vous revenir sur votre parcours et votre engagement ?

Je suis engagée dans la vie municipale de Montferrier depuis plus de 12 ans. Nous vivons en cœur de village, à la Font du Noyer, avec mon mari, très ancré ici, et nos deux filles, Elisa et Lou.

Née sur un domaine viticole familial entre Pic Saint-Loup et Sommières, j'ai grandi avec un fort attachement à la terre, à la ruralité et à l'esprit d'entreprendre. J'y ai créé et géré une structure œnotouristique pendant des années.

J'ai découvert l'engagement municipal en 2014, comme conseillère municipale, à un moment où les sujets liés à l'enfance, aux écoles et à la vie associative faisaient partie de mon quotidien. En 2020, pour mon second mandat, j'ai été nommée adjointe à la communication. Nous avons structuré ce service, apporté de nouveaux supports et engagé la refonte du site internet. Ce projet, initié avec Brigitte Devoisselle, verra le jour prochainement. Le nouveau site de la commune sera plus complet, plus fluide et plus accessible. Il permettra notamment de recevoir des notifications pour les informations importantes. Il offrira également la possibilité de signaler facilement tout dysfonctionnement (par exemple : un lampadaire éteint, un panneau enlevé...) pour une résolution plus rapide.

Pourquoi avez-vous choisi de vous engager aux côtés de Frédéric GUEYDAN ?

Nous avons travaillé ensemble pendant six ans au cours du mandat précédent. Cette expérience a construit une relation de confiance. Nous partageons une même vision : préserver l'identité de Montferrier tout en accompagnant son évolution avec mesure. Notre commune bénéficie d'un cadre de vie d'exception, que nous avons la responsabilité de protéger. Nous voulons continuer à faire vivre ce village tel que nous l'aimons, en conservant ses équilibres et son caractère.

En tant que 1^{er} adjoint, comment définissez-vous votre rôle ?

J'aborde cette fonction avec humilité. Elle s'inscrit dans la continuité du travail engagé, en m'appuyant sur l'expérience acquise au fil des mandats.

Bernard Capo a exercé cette fonction avec une grande connaissance des dossiers et de l'histoire de la commune. Je suis mobilisée pour soutenir Frédéric dans la mise en œuvre du projet municipal pour lequel notre équipe a été élue, avec une attention constante portée au quotidien des habitants.

Qu'est-ce qui vous attache le plus à notre commune ?

Les liens tissés avec ses habitants, et son caractère à la fois unique et multiple.

J'y retrouve mes racines du monde viticole, les bois de pins, les sentiers dans la garrigue ; l'esprit village qui nous rassemble. Montferrier a su préserver un équilibre précieux entre ruralité, agriculture et qualité de vie. À la fois résidentielle et tournée vers la Métropole, Montferrier offre un cadre de vie privilégié, que nous avons à cœur de préserver.

Quelles sont vos priorités pour ce mandat ?

Préserver notre cadre de vie tout en améliorant la qualité de vie des habitants, c'est l'essence de notre projet. Je souhaite porter une attention particulière aux aînés et aux personnes les plus fragiles. C'est le sens de la délégation Solidarités, Seniors et Action sociale, dans laquelle je poursuis les actions engagées lors du précédent mandat par Marie-Hélène Cabas. Des actions concrètes seront engagées prochainement : un mini-bus pour faciliter les déplacements des seniors, et une mutuelle communale. Dans le cadre du CCAS, nous poursuivrons le soutien aux personnes fragilisées, aux crèches associatives et les actions en direction des aînés : repas festif des aînés, colis de Noël, moments de rencontre... à l'image de la récente distribution du muguet le 1^{er} mai.

Cette délégation est renforcée par deux conseillers municipaux : l'un dédié à la santé, Clément Capdevila, l'autre à l'inclusion des personnes en situation de handicap, Christelle Mourié-Vanbrackel. Nous participerons aux réflexions liées aux logements abordables et sur le projet d'une résidence seniors, afin de proposer des solutions adaptées, favorisant le confort et le lien social.

Un mot pour les habitants ?

Je suis une élue profondément attachée à ce village et à celles et ceux qui y vivent.

Avec notre équipe engagée et soudée, nous continuerons à agir avec sérieux, proximité et bon sens, pour préserver ce qui fait la qualité de vie à Montferrier et accompagner son avenir avec confiance.

Vous pouvez me joindre sur l'une de ces 2 adresses mail : solidarité@montferriersurlez.fr ou sur ccas@montferriersurlez.fr si votre demande concerne un sujet lié au CCAS.



Commission solidarités, seniors et actions sociales

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjointe :** Amélie GIORGETTI

Membres de la commission : Sophie GAUCHER / Sylvie PROFICHET / Clément CAPDEVILA / Christelle MOURIÉ-VANBRACKEL / Maxime ECHENNE / Corinne SEGUIN / Steve CHRÉTIEN



Christian RAYMOND

2^{ème} Adjoint, délégué aux sports, loisirs et infrastructures associées

J'ai eu un parcours assez atypique sur le plan scolaire. Ce qui m'a fait avancer, ce sont les relations humaines constructives, qui m'ont inspiré et appris. Professeur agrégé d'EPS, j'ai toujours eu un engagement fort pour le sport, que j'ai pratiqué à bon niveau, mais aussi pour le collectif et l'humain, notamment quand les personnes sont généreuses, entreprenantes et enthousiastes. Sur le plan personnel, je me suis également intéressé aux questions d'investissement et de finances, deux sujets essentiels pour une commune.

Je me suis engagé auprès de Frédéric Gueydan car j'ai toujours pensé qu'il valait mieux construire que s'opposer par principe. Nous partageons une volonté de faire avancer des projets communs dans l'intérêt des Montferrierains.

Ce qui compte, c'est ce que l'on fait concrètement, les projets que l'on porte; le reste, c'est de la littérature. Il faut sortir des discours trop théoriques pour être force de proposition. Quand les habitants écoutent un conseil municipal, chacun devrait pouvoir comprendre ce qui s'y dit et ce qui s'y joue.

Au-delà de ma délégation, je vois le rôle d'adjoint comme une mission plus large d'impulsion et de vigilance. Je siège d'ailleurs dans deux commissions majeures, finances et urbanisme, qui sont à mes yeux des leviers essentiels pour préparer l'avenir de la commune. Mon rôle est de porter des projets concrets, veiller à une gestion rigoureuse et rester à l'écoute des habitants.

J'essaie d'exercer cette responsabilité avec esprit d'initiative, exigence et simplicité, en restant fidèle à une conviction : en politique locale, la crédibilité se mesure moins aux discours qu'aux réalisations.



Commission sports, loisirs et infrastructures associées

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjoint :** Christian RAYMOND

Membres de la commission : Sophie GARRIGUE RIVENQ / Nadine THOMAS / Philippe GAILLARD / Sophie DESCHAMPS / Nathalie RAYMOND / Maxime ECHENNE / Steve CHRÉTIEN



Sophie GAUCHER

3^{ème} Adjointe, déléguée à la proximité et aux services publics

Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

Après une carrière dans le secteur privé, au cours de laquelle j'ai dirigé des activités stratégiques au sein d'un grand groupe international, j'ai choisi de m'engager pleinement dans la vie locale afin de me dévouer à nos causes communes. Mon parcours m'a appris à structurer des projets, à accompagner des équipes et à donner de la visibilité à l'action collective.

Pourquoi vous êtes-vous engagée avec Frédéric Gueydan ?

Je tiens avant tout à remercier Frédéric Gueydan pour sa confiance et sa capacité à rassembler. Ce qui m'a convaincue, c'est sa volonté de construire une équipe compétente et unie dans l'intérêt de notre village. La vision est claire, l'action municipale transparente et résolument tournée vers l'intérêt général. J'ai souhaité contribuer à cette dynamique collective dans un esprit de loyauté, de travail et de responsabilité.

Comment voyez-vous votre rôle d'adjointe ?

Être adjointe, pour moi, c'est d'abord être au plus près des habitants : écouter, avec attention et respect.

L'écoute crée la confiance, et c'est cette confiance qui permet d'agir de manière juste et utile.

C'est une nouvelle délégation qui m'est confiée, autour de la Proximité et des Services publics.

L'objectif est clair :

- Améliorer, dans tous les domaines, la qualité du service rendu aux habitants;
- Développer la concertation grâce à la proximité.

Pour mettre ces paroles en action, dès le mois de mai, je vous invite à me rencontrer à la mairie lors de permanences « Proximité », les jeudis de 14 h à 17h, et également sur rendez-vous à l'adresse suivante : proximite@montferriersurleze.fr



Commission proximité et services publics

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjointe :** Sophie GAUCHER

Membres de la commission : Bruno BARASCUD / Sophie GARRIGUE RIVENQ / Alexia MOURGUES / Clément CAPDEVILA / Corinne SEGUIN / Simon VANHELST / Valérie VERGÉ-GOMBERT



Bruno BARASCUD

4^{ème} Adjoint, délégué aux festivités, animations et marchés

Je suis natif de l'Aveyron.

Mon père était un ouvrier maçon, puis agricole.

Ma mère, elle, a élevé ses enfants, nous sommes sept et aujourd'hui encore nous sommes Très UNIS.

Avec mes frères, nous avons monté une entreprise de cheminée et de cuisines avec nos épouses. Cela fait plus de 50 ans que nous travaillons ensemble.

Mon épouse Monique est de Montferrier, nous nous connaissons depuis 57 ans et nous sommes mariés depuis 43 ans.

Nous avons deux enfants Marie et Paulin, qui nous ont fait quatre petits-enfants, oui c'est une belle famille soudée et UNIE.

Je viens aussi du milieu du rugby où les équipes qui gagnent sont celles qui restent UNIES.

Pour moi, soutenir Frédéric GUEYDAN est une évidence, nous avons travaillé ensemble et j'ai découvert un homme intègre, sincère, respectueux et sociable.

Depuis un mois, je vois déjà ses qualités de Travailleur et de Transparence, il consulte toujours l'équipe, avant de prendre des décisions.

Ce sera un bon maire, à l'écoute de Tout le monde.

Je suis fier de servir mon village.



Jana
KRATKA
Festivités



Sophie
DESCHAMPS
Festivités



Commission festivités, animations et marchés

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjoint :** Bruno BARASCUD

Membres de la commission : Pierre MERCIER / Sylvie PROFICHET / Jana KRATKA / Sophie DESCHAMPS / Maxime ECHENNE / Corinne SEGUIN / Valérie VERGÉ-GOMBERT



Sophie GARRIGUE RIVENQ

5^{ème} Adjointe, déléguée à la vie associative, culturelle et économique

Je vis à Montferrier depuis 1999. Avocate depuis 33 ans, j'ai eu l'opportunité de m'impliquer dans la vie de la commune lors du mandat précédent.

Élue dans la majorité en 2020, j'ai souhaité poursuivre mon engagement par attachement à notre commune, convaincue que l'action locale est celle qui a le plus d'impact sur la vie quotidienne des habitants.

Écouter et participer aux décisions qui façonnent notre village sont pour moi des objectifs essentiels.

J'ai accepté d'être adjointe, ce qui constitue un engagement supplémentaire et j'ai conscience que cela implique des responsabilités au service de l'intérêt général. J'aspire à agir de manière concrète, à porter des projets, et à défendre dans la mesure du possible les besoins des administrés.

Montferrier est riche de ses associations, qui par leurs variétés permettent d'animer notre village à travers le sport, la culture, la solidarité, les loisirs, la jeunesse, les anciens, etc...

Elles créent du dynamisme et favorisent les rencontres tout en renforçant le sentiment d'appartenance et je suis heureuse de m'investir à leurs côtés.

J'ai choisi de poursuivre cet engagement aux côtés de Frédéric GUEYDAN issu de la majorité sortante, parce que je partage sa vision de la commune, il est expérimenté, réaliste, et j'apprécie sa loyauté, qualité selon moi indispensable.



Sylvie
PROFICHET
Déléguée
Association et
communication



Nadine
THOMAS
Entreprises



Commission vie associative, culturelle et économique

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjointe :** Sophie GARRIGUE RIVENQ

Membres de la commission : Sophie GAUCHER / Bruno BARASCUD / Sylvie PROFICHET / Nadine THOMAS / Maxime ECHENNE / Corinne SEGUIN / Valérie VERGÉ-GOMBERT



Pierre MERCIER

6^{ème} Adjoint, délégué aux travaux, mobilités et à la sécurité



Philippe
GAILLARD
Délégué
travaux



Clémence
TREGOAT
Déléguée
mobilités

À 57 ans, j'ai construit l'ensemble de mon parcours professionnel dans le domaine de l'énergie électrique. Formé comme électrotechnicien, j'ai d'abord travaillé dans l'industrie puis dans le BTP, avant de m'installer en Occitanie en 1995. Depuis 1996, j'évolue dans le secteur du photovoltaïque, où j'ai acquis une solide expérience. Aujourd'hui responsable maintenance, je gère un portefeuille important d'installations et j'anime une équipe technique, avec pour objectif d'assurer leur bon fonctionnement dans la durée.

Installé à Montferrier-sur-Lez depuis 2021, j'ai fait le choix de m'y engager pleinement. Cette campagne municipale a été une première pour moi. J'ai accordé ma confiance à Frédéric Gueydan, convaincu par sa connaissance de la commune, sa capacité à rassembler une équipe compétente et son engagement au service de l'intérêt général. C'est un homme d'engagement qui n'a pas d'intérêt personnel dans le village, pour moi c'est un point important et je tiens à le souligner. Il a su me rassurer à chaque moment de doute.

Dans mon rôle d'adjoint aux travaux, mobilités et sécurités, je me dois d'être pleinement disponible, tant pour les équipes municipales que pour les Montferriérains et les Montferriéraines. Je m'attache également à être rigoureux et à l'écoute. Je veille à accompagner les équipes techniques au quotidien et à contribuer concrètement à l'avancement des projets de la commune, dans un esprit de transparence et de coopération avec la métropole.



Commission travaux, mobilités et à la sécurité

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjoint :** Pierre MERCIER

Membres de la commission : Alexia MOURGUES / Dominique LOTA / Clémence TREGOAT / Philippe GAILLARD / Victor KAHN / Simon VANHELST / Steve CHRÉTIEN



Alexia MOURGUES

7^{ème} Adjointe, déléguée au scolaire et à la jeunesse

"Faciliter l'accès de tous les enfants à des ressources culturelles, sportives et citoyennes, en soutenant les actions éducatives locales"

Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

J'ai suivi une formation générale avec un bac scientifique qui m'a amenée à devenir enseignante en lycée professionnel de maths et de physique chimie. J'ai eu à cœur de donner du sens aux apprentissages de mes élèves en valorisant les liens entre leurs projets scolaires et les stages en entreprises. J'ai été auteure pour des manuels pédagogiques chez Nathan et Bordas et fait partie des jurys de concours de recrutement des enseignants. Depuis 10 ans, je suis formatrice pour l'Académie de Montpellier et je m'investis dans le développement professionnel des équipes éducatives.

Pourquoi vous êtes-vous engagée ?

Car je suis tenue par la motivation d'accompagner les jeunes dans toutes les étapes de leurs développements de l'enfant à l'adulte. L'expertise du milieu scolaire acquise par mon travail m'a conduite à m'engager pour ce village dans lequel j'ai grandi, comme mes enfants...afin de lui rendre ce qu'il nous a apporté !

Comment voyez-vous votre rôle d'adjointe ?

C'est une mission et aussi une responsabilité. D'une part, il s'agit de créer un environnement éducatif favorable et équitable, en complémentarité de l'action des parents et de l'École pour que nos jeunes grandissent sereinement. D'autre part c'est une opportunité pour développer une dynamique de travail auprès des agents investis dans la jeunesse.



Commission scolaire et jeunesse

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjointe :** Alexia MOURGUES

Membres de la commission : Pierre MERCIER / Hugues MIGNAN / Clémence TREGOAT / Jean-Christophe AVARRE / Victor KAHN / Nathalie RAYMOND / Steve CHRÉTIEN



Dominique LOTA

8^{ème} Adjoint, délégué à l'urbanisme, la nature et le patrimoine

Dominique Lota, 70 ans, retraité, 3 enfants, cadre informatique, ingénieur systèmes et réseaux, chez Groupama Supports et Services.

J'ai participé à de nombreux projets informatiques pour Gan Immobilier - Protection Juridique - Groupama Banque - Assurances Crédits ...

Depuis 2015 je suis membre du conseil syndical de la résidence Domaine de Caudalie.

J'ai adhéré aux valeurs de Frédéric Gueydan : sens de l'intérêt général, pas de conflit d'intérêt et à ses objectifs : défendre l'identité du village tout en améliorant la vie de ses habitants, maîtriser l'urbanisation par une planification réaliste des constructions de logements privés et sociaux dans le cadre du Plan Local habitat.

Adjoint à l'Urbanisme Nature et Patrimoine est un poste très structurant, à la croisée du technique, du politique et du juridique, je peux compter sur les membres du conseil municipal dont Alexis Duffo pour le domaine Patrimoine, Jean-Christophe Avarre pour le domaine Nature et le personnel de la mairie pour mener à bien ma mission.



Jean-Christophe
AVARRE
Délégué
Nature



Alexis
DUFFO
Patrimoine



Commission urbanisme, nature et patrimoine

Président : Frédéric GUEYDAN - **Adjoint :** Dominique LOTA

Membres de la commission : Amélie GIORGETTI / Christian RAYMOND / Jean-Christophe AVARRE / Alexis DUFFO / Victor KAHN / Nathalie RAYMOND / Valérie VERGÉ-GOMBERT



Hugues MAIGNAN

Conseiller délégué aux finances

Comment me présenter à vous en quelques mots? J'ai 40 ans, je suis marié et j'ai 4 enfants, tous scolarisés au sein des écoles maternelle et primaire du village. Sur le plan professionnel, je dirige une entreprise coopérative dédiée à la valorisation des co-produits viticoles.

Habitant à Montferrier-sur-Lez depuis désormais 5 ans, j'ai souhaité m'impliquer dans la gestion de la vie communale afin de contribuer à la préservation de notre cadre de vie et à l'amélioration des services proposés par la Mairie.

Ayant débuté ma carrière professionnelle au sein du Ministère de l'Économie et des Finances à Bercy et disposant donc d'une expérience dans les finances publiques, j'ai naturellement proposé mes services au sein de l'équipe pour la gestion des finances de la commune.

Mon engagement visera à préserver des finances saines, à l'image de la situation que nos prédécesseurs nous ont laissée, afin de mettre en œuvre les nombreux projets de notre programme tout en garantissant une fiscalité communale maîtrisée.



Commission finances

Président : Frédéric GUEYDAN - **Conseiller délégué :** Hugues MAIGNAN

Membres de la commission : Amélie GIORGETTI / Christian RAYMOND / Dominique LOTA / Jana KRATKA / Victor KAHN / Simon VANHELST / Steve CHRÉTIEN

Budget



Compte financier unique 2025

Le **Compte Financier Unique** retrace l'exécution budgétaire de l'exercice écoulé et permet d'analyser la situation financière réelle de la collectivité. Contrairement au budget primitif, document prévisionnel, le CFU présente les dépenses et recettes effectivement réalisées, ainsi que les résultats dégagés en fonctionnement et en investissement.

L'exercice 2025 s'inscrit dans un contexte marqué par une baisse des dotations de l'État, avec pour objectifs principaux : la maîtrise des dépenses de fonctionnement, le maintien d'un niveau d'investissement soutenu et la préservation des équilibres financiers.

Par ce document, Monsieur le Maire présente un **bilan de l'année écoulée**. Chaque section du CFU est divisée en chapitres regroupant des dépenses ou recettes de même nature :

- La **section de fonctionnement** regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
- La **section d'investissement** est liée aux projets structurants de la commune ainsi qu'aux financements associés.

LES POINTS MARQUANTS



- Maintien de l'épargne brute malgré le contexte inflationniste
- Hausse maîtrisée des charges de personnel
- Niveau d'investissement élevé
- Poursuite du désendettement



POUR EN SAVOIR PLUS...

Retrouvez l'intégralité du CFU sur notre site internet en scannant le QR CODE





Budget primitif 2026

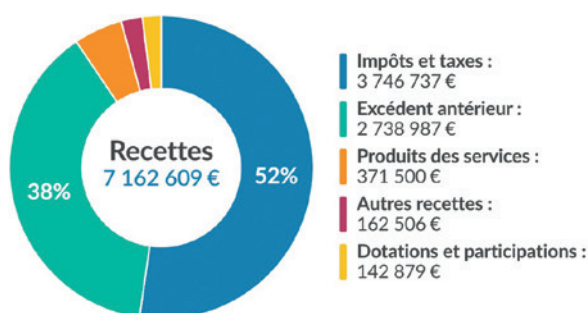
1. Recettes de la Section de Fonctionnement

Les **recettes prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à 7 162 609 € en 2026**, en tenant compte du report des excédents des années antérieures pour 2 738 987 €. Elles sont regroupées sous les chapitres suivants :

- **Produits des Services :**
Regroupent les sommes encaissées au titre des prestations de services facturés par la collectivité aux usagers (redevance des cantines, concessions, ...)
- **Impôts et Taxes :**
Impôts locaux directement perçus par la commune (taxe foncière par exemple) et autres recettes fiscales.
- **Dotations et Participations :**
Il s'agit des dotations et compensations versées par l'État

(DGF par exemple) et les participations éventuelles versées par d'autres organismes.

- **Autres Produits de Gestion Courantes :**
Concerne les recettes encaissées au titre de la mise à disposition des bâtiments ou du patrimoine de la commune.



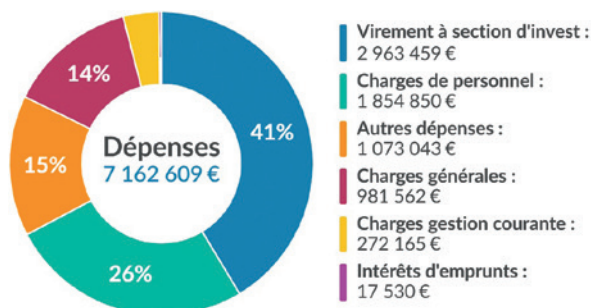
Les recettes de fonctionnement sont en baisse, en raison : de la non-reconduction du dégrèvement exceptionnel de taxe foncière, de la baisse des dotations de l'État et de la faible revalorisation des bases fiscales (+0,8 %) due à une inflation modérée (+0,9 %). Les produits des services restent globalement stables. La baisse de la DGF, des droits de mutation et de la taxe sur l'électricité accentue cette diminution des recettes fiscales.

2. Dépenses de la Section de Fonctionnement

Les **dépenses prévisionnelles de fonctionnement s'établissent à 4 199 150 € en 2026**. Afin d'équilibrer la section de fonctionnements l'excédent de 2 963 459 € est viré à la section d'investissement. Les dépenses de fonctionnements sont regroupées sous les chapitres suivants :

- **Charges à caractère général :**
Il s'agit des dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : contrats d'entretien, de maintenance, prestations de services, dépenses d'énergie et fluides, fournitures par les services techniques, fournitures administratives.
- **Charges de Personnel :**
Il s'agit de la rémunération des personnels titulaires et non titulaires, des charges sociales et assurances associées.

- **Atténuation de produits :**
Correspond à des reversements ou des prélèvements obligatoires (pénalités éventuelles loi SRU, contribution au budget de la Métropole).
- **Autres charges de gestion courante :**
Ce poste regroupe les indemnités des élus ainsi que les subventions attribuées aux associations et au CCAS.



La progression des charges à caractère général devrait être contenue. Une augmentation de 100 000 € (+ 6 %) des charges de personnel est prévue, liée à la progression de carrière des agents et aux recrutements nécessaires au maintien et au renforcement des services publics.

3. Recettes de la Section d'Investissement

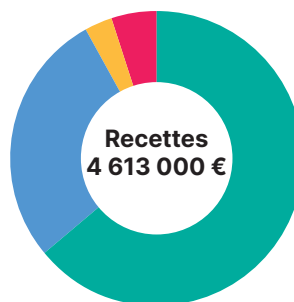
Les **recettes prévisionnelles d'investissement s'établissent à 4 613 000 € en 2026**. Le budget d'investissement peut être financé par différents types de recettes. Lorsque la collectivité n'utilise pas l'intégralité de ses recettes de fonctionnement, elle peut transférer la somme restante vers le budget d'investissement : c'est la capacité d'autofinancement.

● Les recettes d'équipement :

Elles concernent principalement les subventions d'investissement reçues de la part de tiers publics tels que l'État, la Région, le Département ou tout autre collectivité ou organisme public, ainsi que les recettes d'emprunt ; les collectivités pouvant avoir recours à l'emprunt pour financer leurs investissements, par nature durables (ce qui n'est pas possible pour le fonctionnement).

● Les recettes financières :

Elles concernent principalement les dotations et l'excédent de fonctionnement capitalisé : part provenant de l'excédent de la section de fonctionnement devant en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement apparaissant à la clôture de l'exercice précédent.



Virement de la section de fonctionnement :	2 963 459 €	64 %
Excédent de fonctionnement capitalisé :	1 308 369 €	28 %
Dotations et subventions :	127 129 €	3 %
Autres recettes :	214 043 €	5 %

Dans un contexte économique général contraint, l'obtention de subventions des collectivités s'annonce plus difficile. Par ailleurs, la taxe d'aménagement issue des nouvelles constructions est attendue en nette baisse, en raison de la crise immobilière actuelle. Néanmoins, des subventions sont envisagées à l'horizon 2026, notamment pour le château et le projet des Bugadières. Toutefois, par prudence, elles ne sont pas inscrites au budget à ce stade.

4. Dépenses de la Section d'Investissement

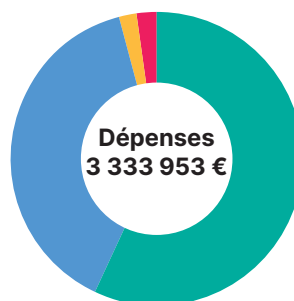
Les **dépenses prévisionnelles d'investissement s'établissent à 3 333 953 € en 2026**. Les dépenses d'investissement regroupent les opérations qui ont vocation à modifier le patrimoine de la collectivité. On y retrouve :

● Les dépenses d'équipement :

Elles se répartissent en immobilisations incorporelles, corporelles, en cours ou financières. Il s'agit d'opérations de construction ou d'aménagement de bâtiments, des travaux d'infrastructure, d'achats de matériels durables ou plus rarement d'acquisition de titres de participation. Elles peuvent également concerner des subventions d'équipement versées à des tiers en participation au financement de leurs investissements.

● Les dépenses financières :

Elles concernent principalement le remboursement du capital des emprunts : lorsque la collectivité emprunte auprès d'une banque, elle doit ensuite rembourser chaque année une partie du capital et des intérêts. La part du capital remboursé constitue une dépense d'investissement, les intérêts étant comptabilisés dans la section de fonctionnement.



Dépenses d'équipement	1 895 000 €	57 %
Déficit d'investissement reporté	1 308 369 €	39 %
Remboursement du capital	55 572 €	2 %
Autres dépenses	75 012 €	2 %

Malgré un contexte économique contraint, la commune s'appuie sur une gestion financière saine (plus de 500 000 € d'épargne nette par an), permettant la réalisation de plusieurs projets : Phase 2 des travaux du château, projet des Bugadières, installation de caméras de vidéoprotection, lancement des études des projets du mandat (sport, parc sous le château, cour des écoles, cantine, salle multi-activités...)



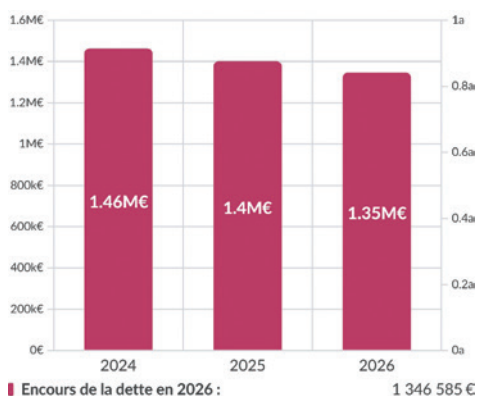
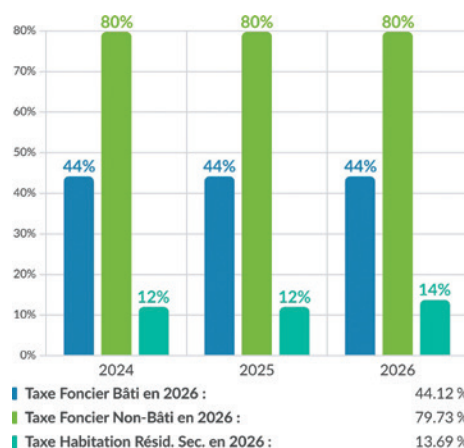
Données financières

1. Fiscalité

À noter qu'en 2026 la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives servant de base de calcul pour la taxe foncière et impactant plusieurs impôts locaux sera de 1,6 %. **Cette revalorisation est indépendante des taux d'imposition votés par les collectivités.**

0 % DE HAUSSE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LE BÂTI ET LE NON-BÂTI

Néanmoins, le taux de la taxe d'habitation applicable aux résidences secondaires est passé de 11,95 % à 13,69 %, afin de se rapprocher du taux moyen observé dans l'Hérault, qui s'établit à 17,36 %, soit une hausse de 1,74 point.



2. Endettement de la collectivité

L'encours total de la dette au 01/01/2026 s'établit à 1346585,88 €. Il correspond au capital restant dû de l'ensemble des emprunts et dettes souscrits précédemment par la collectivité et non encore soldés. Cette dette se traduit au cours de chaque exercice, par le paiement d'une annuité financière composée :

- Des intérêts positionnés en fonctionnement
- D'une partie en capital positionnée en investissement

Pour 2026, l'annuité inscrite est de 73 290,20 €.

3. Épargnes prévisionnelles

- **Épargne Brute (EB)** = Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF) - Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF = 401009 €)
- **Épargne Nette** = EB - Remboursement de la dette en capital = 345 437 €



Synthèse du budget 2026

FONCTIONNEMENT

7 162 609 €

INVESTISSEMENT

4 613 000 €

C'est le premier budget du mandat. Il s'agit donc d'un budget de transition, marqué à la fois par la finalisation des projets du mandat précédent et par l'affirmation des orientations du nouveau mandat. Il s'articule autour de plusieurs axes majeurs : Maîtrise budgétaire, amélioration du service rendu à la population et le lancement des études pour les nombreux projets structurants du mandat.

En bref

Escroquerie aux faux coursiers, soyons vigilants

Face à une recrudescence d'escroqueries observées actuellement dans le département, la commune de Montferrier-sur-Lez souhaite sensibiliser les habitants à une fraude particulièrement préoccupante : l'escroquerie dite du « faux coursier ».

À ce jour, aucun fait n'a été signalé sur notre commune en 2026. Cette communication s'inscrit exclusivement dans une démarche de prévention et d'information auprès de la population.

Cette fraude cible principalement les personnes âgées ou vulnérables. Le procédé débute généralement par un appel téléphonique. L'interlocuteur se présente comme un conseiller bancaire, un agent d'un service anti-fraude, voire parfois comme un représentant des forces de l'ordre.

Le discours est volontairement alarmant : opérations suspectes sur un compte bancaire, carte compromise, tentative de fraude en cours... La victime est placée dans un contexte d'urgence afin de la pousser à agir rapidement et sans recul.

Les escrocs demandent alors différentes informations personnelles ou bancaires et peuvent aller jusqu'à proposer l'intervention d'un prétendu « coursier » chargé de récupérer carte bancaire, codes confidentiels, bijoux, espèces ou objets de valeur, sous prétexte de les mettre en sécurité.



Il est essentiel de rappeler que :

- aucune banque ne demande de remettre une carte bancaire ou de communiquer ses codes ;
- aucun policier ou gendarme ne mandate de coursier pour récupérer des biens au domicile ;
- aucune autorité officielle ne demande de confier des objets de valeur à un inconnu.

En cas de doute, il convient :

- de raccrocher immédiatement ;
- de contacter directement sa banque via le numéro officiel ;
- d'appeler la gendarmerie ou le 17.

La municipalité invite chacun à échanger sur ces risques avec ses proches, notamment les personnes âgées qui ne disposent pas toujours des réseaux sociaux ou des outils numériques permettant de recevoir ce type d'alerte.

La prévention et la vigilance de tous constituent les meilleurs moyens de lutter contre ces tentatives d'escroquerie.

Prévention des incendies de forêt : les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)



Avec l'arrivée des beaux jours et le risque incendie élevé sur notre territoire, il est essentiel d'adopter les bons réflexes pour protéger les habitants, les habitations et notre environnement.

La commune de Montferrier-sur-Lez rappelle que le débroussaillage est une obligation légale dans les zones exposées au risque incendie.

Retrouvez toutes les informations pratiques, les obligations à respecter ainsi que l'arrêté préfectoral complet sur le site internet de la commune.



Etat civil



Naissances

- Léo, Adel, Henri SAUVAGE HAÏDAR né le 2 février 2026
- Enola, Klara GALLETIER née le 4 février 2026
- Maxine TESTANIÈRE PELAPRAT née le 16 février 2026
- Alice, Nina, Marie LORANG née le 18 février 2026
- Léo, Gabriel, Rafael SANSONETTI MATEU né le 26 février 2026
- Etienne, Keijie, Li TAILLANDIER né le 3 mars 2026
- Aria, Nathalie, Christine MODJESKA née le 9 mars 2026
- Léo, Jean-Pierre, José CAPALLERA né le 13 mars 2026



Décès

- Monique, Jeanne, Emilie DURAND épouse MOURGUES décédé le 8 février 2026, 85 ans
- Hélène, Noémie, Marie CELLIER veuve OCARD décédée le 19 février 2026, 79 ans
- Joël, Henri, Edgard, Jules AUDRAIN décédé le 1^{er} mars 2026, 89 ans
- Yves, Louis, Jacques FOURRIQUES décédé le 2 mars 2026, 81 ans
- Claudine, Marie, Anne, Victorine PERRIER veuve MOURARET décédée le 2 mars 2026
- Jean, Adolphe MOUQUET décédé le 10 mars 2026, 90 ans
- Richard, Gabriel, Charles ZEIGIN décédé le 22 mars 2026
- Claude, Rose, Charlotte OCCHIUZZI veuve BOUGHABA décédée le 24 mars 2026, 92 ans
- Jean, Georges, Fernand SALLET décédé le 25 mars 2026, 93 ans
- André, Gérard, Maurice CROS décédé le 12 avril 2026, 96 ans
- Arlette, Odette DESJARDINS veuve LAFÔRET décédée le 12 avril 2026, 67 ans

Infos pratiques

MAIRIE

4 impasse du Château
34980 Montferrier-sur-Lez
Lundi au vendredi :
8h30-12h et 13h30-18h
04 67 59 81 34

PERMANENCE

URBANISME :
Mardi : 8h30-12h
et 13h30-18h
Jeudi : 8h30-12h

GUICHET UNIQUE DE LA MÉTROPOLE :

Du mercredi au vendredi :
9h30-12h et 13h30-18h

POLICE

MUNICIPALE :
06 85 42 94 00 ou
06 08 88 39 33

**ÉCOLE
MATERNELLE :**
04 67 59 82 69

**ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE :**
04 67 59 91 29

**BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE :**
04 11 93 48 11

SERVICE ENFANCE JEUNESSE :

06 87 60 78 11

**DÉCHETS ET
ENCOMBRANTS :**
0 800 88 11 77

Urgences

GENDARMERIE : 04 99 63 68 50

POLICE : 17

POMPIERS : 18

SAMU MÉDECIN DE GARDE : 15

PHARMACIE DE GARDE : 3237

CENTRE ANTIPOISON :
04 67 63 24 01

ENEDIS (EDF) DÉPANNAGE :
09 72 67 50 34

**Défibrillateurs à l'Espace Culturel
Le Devézou, aux tennis, à la maison
de retraite des Aigueillères, à la
Mairie et Place des Grèses.**

Agenda

Juin Juillet

VENDREDI 29 MAI

18h30
AÏKIDO

Initiation découvertes pour les
adhérents de l'Espace Jeunes

VENDREDI 29 MAI

19h - Patio du Devézou
Méchoui

25€ sur réservation auprès de la
Mairie

VENDREDI 5 JUIN

20h30 - Le Devézou
LA LYRE

Concert : « Les Voix de La Lyre »,
les « Voixzins Voixzines »
de Grabels et « l'Atelier »
Entrée dans la limite des places
disponibles

DU 5 AU 27 JUIN

TENNIS CLUB

Tournoi
Animations et structures
gonflables

SAMEDI 6 JUIN

18h - Cournonterral
Cour du Chateau Mallet
LA LYRE

Orchestre du Lez

SAMEDI 6 JUIN

8h30-13h30
École élémentaire
API

P'tites puces

SAMEDI 6 JUIN

14h-18h
TENNIS CLUB
Fête du tennis

DIMANCHE 7 JUIN

15h - Le Devézou
LA LYRE

Concert annuel des ensembles
de l'école de musique la Lyre
Avec de nombreuses surprises.

MARDI 9 JUIN

18h30 - Hall du Devézou
ACL

Conférence ACL « Genèse des
séismes et tsunamis géants »

DU SAMEDI 13 AU DIMANCHE 21 JUIN

Chapelle de Baillarguet
BAILLARGUET, ART ET
PATRIMOINE

Exposition Gisèle Blanche
LAVAL

Samedi 13 juin - 17h30
Vernissage

17 AU 19 JUIN

AQUEDUC

Voyage de en Andorre

SAMEDI 20 JUIN

14h - Foyer rural
Repair Café

SAMEDI 20 JUIN

19h - Place des Aigueillères
Fête de la musique
Entrée libre

22h - Place des Aigueillères
Feu de la Saint-Jean

MARDI 23 JUIN

19h30 - Le Devézou
CONCERT de l'Orchestre
Symphonique du lycée Notre-
Dame de Mönchengladbach
Entrée libre

VENDREDI 26 JUIN

À partir de 12h
LOU FANABREGOU

Repas de fin d'année
Avec après-midi dansante
orchestrée par JP SARDI

MARDI 26 JUIN

10h
ACL

Visite guidée du Château
Laurens à Agde

SAMEDI 27 JUIN

18h30 - Place des Grèses
LA LYRE

Concert de la Lyre :
Michel et son Atelier : chansons
françaises et internationales

DU 2 AU 5 JUILLET

Le Devézou - 10h-16h-
18h30-20h30
THÉÂTRE EN LIBERTÉ

Festival Tel
Représentations de fin d'année

LUNDI 6 JUILLET

19h30 - Le Devézou
Festival radio France : Albane
Carrère mezzo-soprano /
Sébastien Llinares guitare
Entrée Libre dans la limite des
places disponibles

LUNDI 13 JUILLET

19h - Place des Grèses
Fête nationale
Apéritif offert
20h30
Repas 20 €
Sur réservation auprès de la
Mairie

MARDI 14 JUILLET

Dès 16h30 - Le Devézou
Animations et jeux pour
enfants, apéritif offert, retraite
aux flambeaux et bal avec
orchestre. Feu d'artifice
Foodtrucks sur place



À l'heure où nous imprimons notre
magazine, il manque certaines
informations. Vous pourrez les
retrouver sur notre site internet,
régulièrement mis à jour, rubrique
événements.

■ Manifestations mairie

■ Événements associatifs